

a bien voulu mettre la chambre des Bills Privés à la disposition du Bureau de Birection pour y tenir la présente session. Nous entretenons cependant encore l'espoir que nous réussirons à localiser les bureaux de notre Corporation d'une manière stable et permanente dans le Palais du gouvernement.

CANDIDATS ET EXAMENS.

A la session du Bureau de Direction tenue en avril dernier, cinq aspirants se présentèrent à l'examen pour être admis à la pratique de la profession, et un seul étudiant se présenta pour entrer en cléricature. Ce dernier subit les examens à la satisfaction du Bureau de Direction et fut admis à l'étude de la profession.

Les candidats à la pratique ne purent compléter leurs examens pendant ce terme et furent remis à la session d'automne.

En vertu d'une décision prise par le Bureau de Direction, pendant cette même session du mois d'avril 1892, et en vue de réduire autant que possible les dépenses de l'administration, il fut résolu qu'à l'avenir la session d'automne n'aurait lieu que dans le cas où cinq candidats se présenteraient à l'examen pour être admis à la pratique. Au mois d'octobre on reçut en effet cinq applications de la part d'aspirants qui se présentaient à l'examen pour la pratique; mais à l'ouverture de la session trois seulement des appliquants firent acte de présence. L'un était arpenteur fédéral, un autre ingénieur civil, et le troisième un élève de trois années de cléricature. Les deux premiers subirent avec succès leur examen et reçurent leur diplôme d'arpenteur-géomètre. Le troisième fut remis à une session subséquente pour subir un examen sur deux matières.

Il y a encore quatre élèves de trois années de cléricature, seize ingénieurs civils et trois arpenteurs fédéraux, dont le terme de cléricature est expiré et qui pourraient se présenter aux examens pour entrer dans la Corporation. Mais quelques uns d'eux sont absents de la province, d'autres ont, dans le moment, des positions plus lucratives ou ne peuvent laisser leur emploi à l'époque de nos examens, enfin quelques autres ont peut-être embrassé une autre carrière et ne se proposent plus d'entrer dans la profession d'arpenteur-géomètre.